

“ Que dire maintenant pour remercier convenablement les autorités, et les Communautés religieuses, qui, en toutes circonstances ont témoigné le plus vif intérêt au succès de notre Ecole ?

“ Nous reconnaissons avec gratitude l'appui, l'encouragement et la faveur dont nous ont toujours gratifié les gouvernements et les assemblées législatives, en votant, parmi les subsides, une somme destinée à notre Institution, pour nous aider à défrayer nos dépenses. Dieu veuille que leur générosité ne se démente jamais.

“ Grâce à la saine et brillante administration de Sa Grandeur Monseigneur Ig. Bourget, Evêque de Montréal, l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal a pu obtenir des Communautés religieuses les avantages les plus grands et les plus importants.

“ C'est ainsi que depuis longtemps l'Ecole a le contrôle médical absolu de l'Hôpital Hôtel-Dieu, le plus beau, le plus vaste et le plus riche des hôpitaux dans toutes les possessions britanniques de l'Amérique du Nord, sous l'habile administration des Révérendes Dames Religieuses de St. Joseph ; et elle est certaine de conserver à les privilèges qu'elle possède.

“ C'est ainsi que, depuis la fondation des Hospices et des Dispensaires de la Providence, Institutions des plus considérables et des plus importantes, le contrôle médical le plus absolu est dévolu aux Professeurs de notre Ecole d'après les règlements de la constitution ; et la constitution ne sera pas changée.

“ Il en est de même de l'Hospice Ste. Pélagie, l'Hospice de ce genre le plus important qu'il y ait, dans toute la Confédération, et que les Révérendes Dames de la Miséricorde administrent avec tant de générosité, de sagesse et de dévouement, sous la direction médicale de l'Ecole de Médecine et de Chirurgie de Montréal.

“ Nous croyons devoir ne pas oublier les Révérendes Dames Grises, qui, elles aussi, ont fondé le Dispensaire de St. Joseph, dont les bienfaits se répandent sur les pauvres des faubourgs St. Joseph, St. Antoine et Ste. Anne.

“ Il n'y a pas de doute que Sa Grandeur Monseigneur Edouard Charles Fabre, Evêque de Montréal, marchant sur les traces de son illustre prédécesseur, comme il l'a promis, s'efforcera de protéger notre Ecole contre les empiètements de toute institution étrangère à son Diocèse.

“ Cet encouragement dont notre Ecole a été gratifié, cette faveur publique dont elle a joui, nous espérons qu'ils nous sont acquis pour l'avenir. Appuyée sur les mêmes Communautés religieuses, possédant les mêmes avantages, composée des mêmes Professeurs qui tous n'ont qu'une chose à cœur : le bien public et l'honneur de l'*Alma Mater*, et qui, comprenant le progrès, ont admis dans leur sein de nouveaux Professeurs, dont ils augmenteront encore le nombre cette année, notre Institution envisage l'avenir avec